

## **Installation du nouveau Conseil de Développement du Pays de la Haute Gironde**

### **Compte-rendu de réunion**

---

Suite au renouvellement de ses membres, le Conseil de Développement du Pays de la Haute Gironde s'est réuni pour la première fois dans sa nouvelle configuration à la salle Liverneuf de la citadelle de Blaye, le mardi 14 octobre 2008, à 19 heures 30.

**Membres du Conseil de Développement présents (36)** : Boissard Claude (Cercle Citoyen), Bouchin Karine (Réseau Santé Social), Jean-Pierre Cazenave (Centre Hospitalier de Blaye), Jean-Jacques Chaillot (Collectif Blaye-Bordeaux Rail), Jean-Bernard Chambaraud (Société des Amis du Vieux Blaye), Valérie Chambounaud (GIRPEH – Cap Emploi), Geneviève Chêne (Oxygène), Alain Cotten (Conservatoire de l'Estuaire), Christophe Croisant (NTI Conseil), Bernadette David (Mission Locale de la Haute Gironde), David De Souza (Collectif Gens d'Estuaire), Jacques Dubourg (Les Amis du Vieux Plassac), Jean-François Dufay (SCEA de la Peyronne), Guy Dupuy (Blaye Nautique), Françoise Fruhinsholz (CLAP), Martine Galand (Oxygène), Isabelle Garcia (Collège de Saint-Yzan de Soudiac), Patrick Héraud (Collectif Gens d'Estuaire), Jean-Jacques Crené (Atelier du Mascaret), Jean-Claude Lagrave (Gîtes de France), Jean-Marc Lapoumériou (Préface), Pierre Maréchal (AP2B), Philippe Mirande-David (CAF), Francis Motion (La Valériane – ADSHHG), Michel Nagnan (Les Amis du Vieux Plassac), Catherine Neveux (Passerel'Insertion), Stéphane Piéfort (Agerad), Janique Pilard (CLAP), Michel Quéral (Communimages), Arnaud Saint-Martin (Chantiers de Blaye et de l'Estuaire – Sagittarius), Jean-François Sauzet (CFAA de Pugnac), Richard Vantrepol (Lycée Professionnel de l'Estuaire), Philippe Verdier (Collège Jacques Prévert de Bourg), Michel Vignau (Conservatoire de l'Estuaire), Jean-Luc Villepontoux, François Villier (Groupement de Développement Forestier de la Haute Gironde).

**Membres du Conseil de Développement excusés (8)** : Jacques Cambilhou (Association de défense contre les nuisances de la LGV), Patrick Chesse (MFR du Blayais), Marie-Claude Citrain (ADSHHG), Jean-Marc Dutreteau (Léo Lagrange), Florian Guillaud (Relais), Nicole Pizzamiglia (CCIB – Club Défi), Eddie Puyjalon (Groupement des chasseurs du Blayais-Cubzaguais), Michel Serpaud.

**Elus présents ne participant pas aux décisions** : Bernard Bournazeau (Président du Pays de la Haute Gironde), Brigitte Misiak (Vice-Présidente du Pays en charge de la culture, des TIC et du développement durable), Laurent Ricci (Vice-Président du Pays en charge de l'habitat et des services), Pierre Villar (Vice-Président du Pays en charge du tourisme), Jean-Franck Blanc (Vice-Président du Pays en charge de l'économie), Hervé Cluzeau (membre du Bureau du Pays), Mmes Goutte et Semperes (déléguées de Pays).

# **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE**

---

**Objet de la réunion : Installation du nouveau Conseil de Développement** (renouvelé pour la première fois depuis sa création en 2003). (cf. powerpoint joint).

Après quelques mots de bienvenue par Michel Quéral, Délégué du Conseil de Développement, et Bernard Bournazeau, Président du Pays de la Haute Gironde, il a été procédé à un tour de table, afin que les membres du Conseil de Développement se présentent.

Michel Quéral a ensuite présenté le fonctionnement du Conseil de Développement.

## **Présentation du fonctionnement du Conseil de Développement :**

Lors de la présentation de la nouvelle composition du CD, Jean-Jacques Chaillot (Collectif Bordeaux-Blaye Rail) s'interroge sur ce que recouvre la classification « Services ». Son association est classée dans « Environnement /Cadre de vie » mais ne veut pas y être enfermée. Il souhaite en effet travailler au sein du Conseil de Développement sur le thème de la mobilité et des déplacements (transport).

Il lui est précisé que cette classification est purement indicative et à but statistique, afin de montrer la diversité des acteurs présents dans le CD. Cette classification ne correspond pas aux Commissions de travail du CD qui peuvent évoluer et restent ouvertes à tous.

Francis Motion (La Valériane - ADSHHG), membre sortant, rappelle que les élus ne donnant pas suite à ses travaux, le CD s'est demandé quelle était son utilité et s'est « arrêté » de lui-même. Il espère que l'on ne reproduira pas cela.

Bernard Bournazeau indique qu'il est difficile de faire fonctionner en parallèle deux assemblées, comme le Syndicat Mixte de Pays (élus) et le CD : la première a un rôle décisionnel, la seconde un rôle consultatif. Mais, même s'il n'y a pas accord, l'échange entre élus et société civile est toujours positif.

David de Souza (Collectif Gens d'Estuaire) demande si une méthode de travail a été arrêtée pour définir une nouvelle organisation en commissions de travail du CD. Selon lui, il s'agit d'un des premiers chantiers du CD.

Michel Quéral indique que l'organisation des Commissions sera ajustée au fur et à mesure de leur fonctionnement. Elles se réuniront tous les mois et demi, voire deux mois.

**Décision :** L'Assemblée Plénière valide les principes de fonctionnement suivants :

- les réunions du CD seront organisées en semaine le soir, dans sa configuration en Assemblée Plénière, avec :
  - un temps d'informations (projets du Pays, travaux des différents groupes de travail du CD, validation des avis motivés/propositions du CD qui seront transmis au Pays,...)
  - un temps de discussion en ateliers thématiques (échanges, travail sur les propositions/avis motivés,...)
- les réunions du CD tourneront sur l'ensemble de la Haute Gironde.

## **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE**

- les convocations aux réunions du CD (Bureau et Assemblée Plénière) se feront par mail/courriel. Les membres du CD qui ne disposent pas d'adresse e-mail devront le signaler au Pays qui leur transmettra les documents et convocations par la Poste.

### **Présentation des nouveaux principes de fonctionnement entre le CDD et le Pays :**

Bernard Bournazeau indique que les élus du Pays ont souhaité institutionnaliser les relations entre le CD et le Pays, en s'inspirant du fonctionnement entre le CESR et la Région.

Les nouvelles modalités de travail entre le CD et le Pays sont les suivantes :

- saisie du Conseil de Développement par le Pays pour avis,
- intégrer dans les fiches de synthèse transmises aux élus pour les Conseils syndicaux l'avis du CDD,
- définir chaque année une « feuille de route commune cohérente avec les priorités du Pays »
- rencontre « inter-assemblées » (Pays et CDD) une à deux par an,
- maintenir la possibilité pour le CDD de s'autosaisir d'une question s'il le souhaite

Michel Quéral indique qu'une page sur le site Internet du Pays sera consacrée au Conseil de Développement.

### **Points soumis à l'avis du Conseil de Développement par le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde**

Bernard Bournazeau présente les sujets, validés par les élus du Pays en Conseil syndical le 9 octobre dernier, qui sont soumis à l'avis du CD :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Etude sur les services à la population
- Avis sur le dossier de candidature à un nouveau contrat de Pays (évaluation et nouvelles orientations pour le futur contrat)
- Avis sur le nouveau contrat de Pays (programmes d'actions)

François Villier (GDF Haute Gironde) demande que la question de l'économie soit abordée par le CD, avec la création d'une commission spécifique.

Michel Quéral précise que les commissions de travail pourront évoluer. Le CD reste libre de créer de nouvelles commissions ou groupes de travail sur un projet spécifique, s'il le souhaite. Il peut également demander à consulter des personnes ressources (élus ou autres).

Jean-Marc Lapoumériou (Préface) indique qu'on ne peut pas travailler sur le « développement économique », sans intégrer dans la réflexion la culture, les services,...

Patrick Héraud (Collectif Gens d'Estuaire) souhaite que l'on considère le tourisme comme une activité économique à part entière.

## **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE**

Jacques Dubourg (Les Amis du Vieux Plassac) propose que le CD travaille également sur le thème de l'estuaire.

Jean-Franck Blanc (Vice-Président du Pays, en charge de l'économie) se dit ouvert à travailler avec le CD sur l'économie. Le SCOT recouvre largement toutes les thématiques évoquées ci-dessus, y compris la question des infrastructures économiques.

### **Election du Bureau du Conseil de Développement**

Michel Quéral informe les membres du CD que conformément aux statuts, le Bureau est composé de 13 membres. Le Bureau est élu par l'Assemblée Plénière pour 3 ans, renouvelable une fois.

Après avoir indiqué que Mme Citrain, membre sortante du Bureau et absente, était candidate, il procède à un appel à candidature. Il y a 14 candidats.

Michel Quéral propose de porter à 14 le nombre de membres du Bureau.

Décision : A l'unanimité, l'Assemblée Plénière du CD valide cette proposition et élit le nouveau Bureau du Conseil de Développement qui a la composition suivante :

- Madame Marie-Claude CITRAIN (Association de Défense des Sites et des Habitants de Haute Gironde) (par écrit)
- Madame Valérie CHAMBOUNAUD (GIRPEH – Cap Emploi)
- Madame Martine GALAND (Oxygène)
- Madame Catherine NEVEUX (Passerel'Insertion)
- Madame Janique PILARD (CLAP)
- Monsieur Jean-Jacques CHAILLOT (Collectif Blaye-Bordeaux Rail)
- Monsieur Jean-Bernard CHAMBARAUD (Société des Amis du Vieux Blaye)
- Monsieur Christophe CROISANT (NTI Conseils)
- Monsieur David DE SOUZA (Collectif Gens d'Estuaire)
- Monsieur Jean-Claude LAGRAVE (Gîtes de France)
- Monsieur Michel QUERAL (Communimages)
- Monsieur Richard VANTREPOL (Lycée Professionnel de l'Estuaire - Blaye)
- Monsieur Philippe VERDIER (Collège Jacques Prévert – Bourg)
- Monsieur François VILLIER (Groupement de Développement Forestier de la Haute Gironde)

### **Calendrier / Echéances**

Michel Quéral indique que l'élection du délégué se fera lors de la première réunion du Bureau. Elle se tiendra d'ici une quinzaine de jours.

Une nouvelle réunion en Assemblée Plénière se tiendra vers la mi-novembre, avec (pour l'instant) les points suivants à l'ordre du jour :

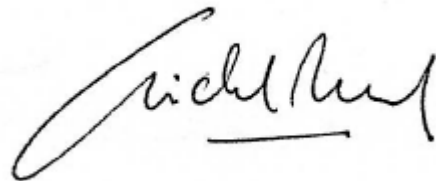
## **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE**

---

- avis sur la candidature du Pays à un nouveau Contrat auprès de la Région Aquitaine (dépôt fin d'année par le Pays)
- propositions sur le contenu de la future étude sur les services à la population

L'ordre du jour de la réunion d'installation du CD est clos.

**Michel QUERAL**



**Délégué du Conseil de Développement  
du Pays de la Haute Gironde**